

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adhésion au RTES (Association réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire)

Rapporteur : Othmane Khaoua

Depuis 2013, la Ville s'est engagée dans une démarche visant le développement de l'économie sociale et solidaire à Sceaux.

L'économie solidaire a pour objectif de démontrer que l'activité économique est pleinement compatible avec la redistribution équitable des richesses entre populations, territoires et générations. Cette vision de l'économie s'inscrit dans les principes du développement durable dans le sens où elle se veut sociale et solidaire et, replace l'humain au cœur des préoccupations économiques. Elle repose sur des projets économiques viables qui ont une démarche citoyenne. L'économie solidaire a ainsi la volonté d'entreprendre collectivement en privilégiant la solidarité et l'utilité sociale par rapport au profit.

Dans cette optique, la ville de Sceaux a d'ores et déjà amorcé au développement de l'économie sociale et solidaire sur son territoire via notamment la création d'une AMAP ou encore l'aménagement d'un Jardin Partagé. Plus récemment et conformément à la démarche « Parlons ensemble de Sceaux » qui a mis en exergue l'attachement des Scéens au développement de démarches et d'activités sur l'économie solidaire, elle s'est engagée à mieux faire connaître le champ des activités économiques solidaires sur le territoire de la commune et à mieux mobiliser les ressources existantes en faveur de la création et du développement de telles activités. En 2013, elle a également adhéré à l'Atelier, centre de ressources régional en matière d'économie sociale et solidaire. Enfin, la Ville participe au mois de l'économie sociale et solidaire avec l'organisation d'une journée dédiée à l'ESS.

Au plan national, des collectivités ayant conduit des réflexions similaires ont souhaité se doter d'une structure juridique pour porter leurs travaux communs. Une association loi 1901 regroupant les communes, pays, conseils généraux et régionaux intéressés a été créée. Cette association dénommée Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire a vocation à :

- promouvoir les démarches des adhérents pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie solidaire,
- constituer un lieu-ressource en termes d'information et un lieu appui à la mise en œuvre de projet notamment par la mutualisation des expériences locales et par le développement des démarches et d'outils communs,
- contribuer à la formation des élus et des techniciens des collectivités adhérentes,
- élaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Une charte a été élaborée pour définir les principes partagés par les collectivités adhérentes.

Dans la mesure où la Ville s'engage de manière déterminée dans la démarche de développement durable et dans la volonté de développer des initiatives en lien avec l'économie sociale et solidaire sur son territoire, il est nécessaire et pertinent qu'elle s'appuie sur des partenaires et un réseau permettant notamment l'échange d'informations, de bonnes pratiques et l'obtention d'appuis méthodologiques tel que le propose le RTES.

La cotisation annuelle est fixée à 300 € pour les collectivités territoriales de moins de 30 000 habitants.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider de l'adhésion de la Ville au RTES et de désigner son représentant au réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire.